

TYPES DE PARQUET ADAPTÉS À LA POSE FLOTTANTE

Casapark

Supports appropriés

Le parquet Casapark peut être posé de manière flottante sur tout support réalisé et préparé dans les règles de l'art, conformément aux normes DIN/EN ou aux normes nationales ÖNORM B 5236 et SIA 253. Parmi ces supports, citons les chapes en ciment, les chapes en anhydrite, d'asphalte coulé et les chapes sèches (plaques minérales) ainsi que les panneaux agglomérés de type P4-P7 selon la norme DIN EN 312 et les panneaux OSB de classe 3-4 selon la norme DIN EN 300. En cas de pose sur d'anciens supports en bois, une préparation spéciale du support est nécessaire. Veuillez respecter nos indications dans **Œuvre**

Compétence de Bauwerk, au chapitre 2, « Anciens planchers en bois ».

Les supports doivent toujours être contrôlés dans les règles de l'art et en respectant les normes en vigueur avant le début de la pose.

Le support doit répondre aux exigences normatives usuelles du pays pour la pose de parquet (sec, plan, solide, exempt de fissures, propre, etc.). Si une ou plusieurs de ces conditions ne sont pas remplies, des traitements préliminaires appropriés doivent être effectués.

Le parquet Casapark convient pour une pose sur des supports avec chauffage par le sol. Pour ce faire, il convient d'utiliser un système de réduction des bruits d'impact avec une faible résistance thermique et de tenir compte du fait qu'en raison de la résistance thermique plus élevée par rapport à la pose collée en plein, le système réagit un peu plus lentement. La chaleur doit être répartie uniformément sur toute la surface du sol. La température de la surface du parquet ne doit pas dépasser 29 °C en tout point et à tout moment. Cette règle s'applique également à proximité des tuyaux de chauffage, sous les tapis, etc. Les règles de pose (notamment la vérification de la préparation du revêtement) doivent alors être respectées avec un soin particulier (**voir Œuvre Compétence de Bauwerk, au chapitre 3, « Préparation du support »**). Si un système de chauffage de surface doit également servir de refroidissement, le recours à la pose flottante n'est pas indiqué.

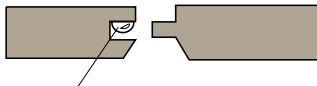
Remarques importantes pour la pose

- Manipuler les paquets Casapark avec soin lors du transport et du stockage afin d'éviter tout dommage.
- Stocker à l'abri de l'humidité.
- Une humidité ambiante trop élevée peut entraîner une absorption excessive d'humidité et donc un gonflement et une modification des dimensions des éléments de parquet. Il convient donc de veiller à ce que l'humidité relative de l'air soit inférieure à 75 % HR pendant et après la pose, l'idéal étant de 35 à 65 % d'HR.
La température de l'air ambiant doit s'élever à au moins 18 °C. La température du sol doit s'élever à environ 18 à 22 °C pour un chauffage par le sol. Pendant les mois d'hiver, tenir compte du fait que les paquets peuvent se refroidir, par exemple en raison de transports plus longs. La température du matériau doit alors être adaptée à la température ambiante avant la pose dans le paquet non ouvert. Si la température du matériau est inférieure à 15 °C, la pose n'est pas possible.
- Ouvrir le paquet juste avant la pose.
- Dans les locaux sans cave, au-dessus des vides sanitaires, dans les nouveaux bâtiments et sur des sols avec chauffage par le sol, l'on procède à la pose d'un film pare-vapeur résistant au vieillissement avec une résistance à la diffusion de la vapeur d'eau (Sd) d'au moins 100 m pour protéger contre les remontées d'humidité. Les lés doivent se chevaucher sur au moins 20 cm et être remontés en forme de gouttière sur les murs. Par ailleurs, les joints doivent être collés fermement.
- Les supports en bois tels que les panneaux agglomérés, les panneaux OSB ou les anciens supports en bois ne doivent jamais être recouverts de pare-vapeurs. Aucune feuille ne doit être posée entre le support en bois et le parquet (risque de formation de moisissures).
- Pour la réduction des bruits d'impact, une fine sous-couche de réduction des bruits d'impact est posée sur la feuille. Nous recommandons l'utilisation de la sous-couche en liège Bauwerk ou Bauwerk Viscoh Air. En cas d'utilisation de produits d'autres fabricants, veuillez tenir compte de nos **Exigences minimales spécifiques aux fabricants pour la réduction des bruits d'impact dans Œuvre Compétence de Bauwerk, au chapitre 6.**
- Le parquet Casapark avec assemblage rainure-crête est approuvé pour la pose flottante sur une surface au sol de 12 m de long et de 8 m de large maximum. La condition préalable est une plaque de fond continue sans joints de dilatation de construction (joints de construction et de dilatation). S'ils existent, ils doivent être repris de manière uniforme dans le revêtement supérieur. Les distances par rapport aux murs ou autres éléments de construction doivent être dimensionnées en fonction de la taille de la pièce et s'élever à environ 1,5 mm/m de largeur de pose, avec un minimum de 10 mm. Des joints de dilatation doivent être installés dans les passages de porte. Les géométries de pièces défavorables, comme les formes en T, en U ou en L, peuvent nécessiter l'installation de joints de dilatation, en fonction de leur taille.

TYPES DE PARQUET ADAPTÉS À LA POSE FLOTTANTE

Casapark

- Dans les pièces étroites et longues, par exemple les couloirs, le parquet ne doit pas être posé dans le sens transversal, mais toujours dans le sens longitudinal. Les éléments d'aménagement, voire les butées de portes et les plinthes ne doivent jamais être fixés au parquet, car cela empêche le mouvement naturel du plancher dû aux variations des conditions climatiques de la pièce. Les éléments d'aménagement lourds tels que les cuisines intégrées, les îlots de cuisine, les armoires encastrées ou encore les foyers fermés ne doivent pas être installés sur un parquet flottant, le parquet risquant d'être entravé dans son mouvement par des poids élevés.
- Le sens de pose doit être déterminé par le sens de la principale source de lumière, perpendiculairement à la lumière du jour entrante.
- Si après un calcul préalable, l'on se rend compte que la dernière rangée de lames est plus étroite que 50 mm, scier plus étroitement la première rangée de lames afin d'élargir ainsi la dernière rangée. Cela permet d'obtenir une finition plus esthétique.
- Le décalage des assemblages frontaux entre les rangées doit être d'au moins 40 cm. Les pièces de terminaison doivent mesurer au moins 50 cm de long pour assurer la stabilité de la surface.
- Lors de l'utilisation de cales de frappe pendant la pose, toujours veiller à ce qu'elles soient formées de manière à ne pas endommager la couche d'usure.
- Les lames sont collées avec une colle blanche D3.
À l'aide d'une bouteille, la colle est pressée en continu sur la partie supérieure de la rainure des lames. Les assemblages frontaux doivent être collés de la même manière.
(Consommation : env. 40 à 60 g/m²)



Mettre de la colle sur la partie supérieure de la rainure

- Afin d'éviter tout décalage, les éléments de parquet doivent être fixés aux murs à l'aide de cales ou de serre-joints appropriés, à une distance de 50 à 60 cm. Une fois la pose sur la surface du sol terminée, il est impératif de les retirer.
- Les éléments du parquet doivent être inspectés à la lumière du jour pour détecter des défauts ou des dommages visibles. Les éléments présentant des défauts ou des dommages visibles ne doivent pas être posés.
- Lors de la pose, il faut veiller à ce que les éléments soient issus du même lot et que l'image d'assortiment soit uniforme. Plus la classification est rustique, plus il faudra ouvrir de paquets pour créer une image d'assortiment uniforme. Les variations dans nos classes d'assortiment doivent être éliminées avant la pose. Veuillez vous référer à nos images d'assortiment sur www.bauwerk-parkett.com ou contacter votre partenaire contractuel en cas de doute. Les éléments posés présentant des défauts visuels ne peuvent faire l'objet de réclamations.
- La pose du parquet Casapark devrait être le dernier travail effectué sur le chantier. Si cela n'est pas possible, le plancher doit être recouvert d'un matériau de protection (feutre de protection ou autre). Le recouvrement des parquets, notamment dans les nouveaux bâtiments, devrait toujours être effectué à court terme. Nous recommandons d'utiliser à cet effet notre mastic de protection Bauwerk respirant.
- Les bandes adhésives pour la fixation du matériau de protection ne doivent pas être collées directement sur la surface du parquet, cela pouvant endommager le traitement de surface.

Remarques générales

- Les éventuels bruits isolés (craquements, crépitements, grincements) survenant en marchant sur le parquet ne peuvent être évités au mieux que par une pose collée en plein selon les règles de l'art.
- Un rayonnement solaire élevé provoque la variation naturelle de la couleur du bois (assombrissement ou éclaircissement). Ce phénomène est davantage accentué par la construction moderne présentant des baies vitrées.
- Pour éviter les salissures tenaces du parquet, il est indispensable de prévoir suffisamment de tapis de barrage anti-saleté et de paillasons.
- Utiliser des patins en feutre sous les pieds des meubles, des tables et des chaises etc. afin d'éviter toute trace et rayure sur la surface du parquet.
- La pose d'un tapis de protection du sol transparent sous les chaises à roulettes de bureau permet d'empêcher une usure locale de la surface du parquet. Pour cela, il est impératif de n'utiliser que des produits adaptés et exempts de plastifiant.

Nettoyage et entretien

- Les instructions de nettoyage et d'entretien Bauwerk font partie intégrante de ces Instructions de pose.
- Le nettoyage et l'entretien corrects dépendent des revêtements de surface d'usine spécifiques au produit et doivent être respectés conformément à nos spécifications dans **Œuvre Compétence de Bauwerk, aux chapitres 10 à 11 « Nettoyage et entretien »**.